



Charte de la structure

Toute personne fréquentant la Fourmilière, enfant et adulte, chacun dans son rôle, s'engage à respecter les points suivants ceci afin de créer un lieu de vie agréable.

Les enfants s'engagent à :

- Respecter les adultes et les autres enfants. Par respect, on entend notamment avoir un langage approprié et un comportement qui ne dérange pas les autres personnes présentes
- Respecter les règles posées par l'équipe éducative
- Prendre soin du matériel à disposition
- Avoir un comportement correct à table (rester assis, ne pas jouer avec la nourriture ou avec les services, manger proprement...)
- Participer aux tâches quotidiennes
- Faire les devoirs dans le calme
- Ne pas apporter d'appareils électroniques, parapluies, planches ou patins à roulettes, trottinettes, etc.... y compris lors du trajet
- Les jouets personnels sont autorisés tant que ceux-ci ne dérogent pas au bon déroulement de la prise en charge

Les adultes s'engagent à :

- Etre à l'écoute de chaque enfant
- Expliquer les différentes règles en vigueur
- Offrir un environnement agréable et sécurisant
- Faire appliquer les règles et être équitables avec tous les enfants
- Proposer des activités et des jeux durant le temps libre en tenant compte des envies des enfants
- Offrir aux enfants un moment pour les devoirs
- Faire un retour régulier aux parents sur la vie de l'enfant à la structure.

En cas de non-respect de cette charte, une demande d'entretien sera faite auprès de mes parents. Cet entretien se fera également en ma présence.

Par ma signature, je m'engage à respecter la charte de la Fourmilière

Lu et approuvé, le :

Nom et signature de l'enfant :

Signature du parent responsable :